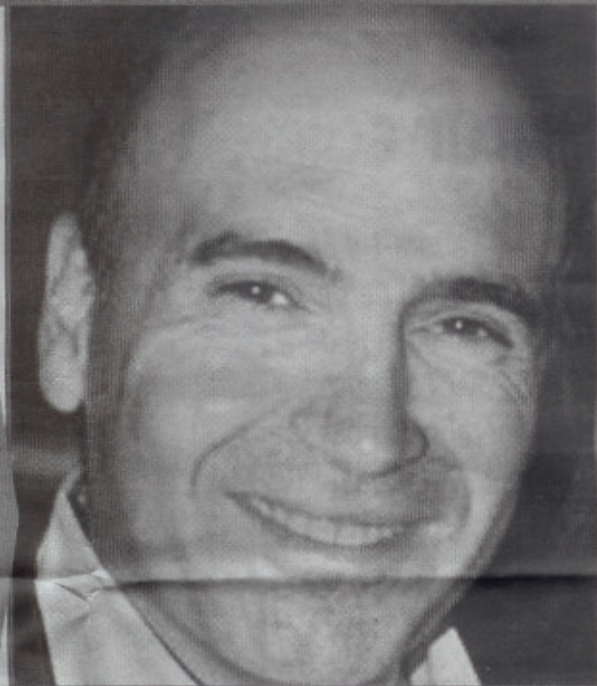


■ La Croix-Blanche développement est la première association d'entreprises sur la zone d'activité. Fondée en avril, sa tâche s'annonce difficile.



Philippe Journo a plusieurs chevaux de bataille pour 2007 : les principaux sont l'ouverture le dimanche et la question de l'accessibilité au site.

« Améliorer l'accessibilité du site »

Le Républicain : « Philippe Journo, votre association a vu le jour au mois d'avril dernier. Quels sont ses objectifs ?

Philippe Journo : La Croix-Blanche développement est née d'une rencontre en février avec Pierre Champion, président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge. A la Croix-Blanche, les gens ne savent pas à qui s'adresser. La zone d'activités existe depuis le début des années 80 et elle est aujourd'hui victime de son succès avec une implantation

anarchique des industriels et des commerçants. La structure est déjà ancienne et il y a beaucoup de choses à améliorer. D'où la nécessité de voir apparaître un interlocuteur unique pour "centraliser" et solutionner les problèmes.

Le Rép. : Comment fonctionne votre association ?

P. J. : La Croix-Blanche développement compte aujourd'hui 50 membres et nous souhaitons vite atteindre la barre des 100 (ndlr : la ZA compte aujourd'hui

286 enseignes). Chaque adhérent s'acquitte d'une cotisation annuelle : à savoir 500 € pour les enseignes franchisées, 300 € pour les industriels et 1 000 € pour les propriétaires et les grands groupes. Tout ceci nous permet d'atteindre un budget d'environ 50 000 euros qui permettra de se procurer une assistance juridique, de mener des études de satisfaction ou encore permettre la création d'un site internet.

Le Républicain : Vous parliez

des problèmes inhérents à la Croix-Blanche, quels sont-ils ?

P. J. : La Croix-Blanche souffre d'abord d'un gros problème d'accessibilité. Il suffit de voir les bouchons chaque week-end qui se répercutent sur la Francilienne ! Ensuite, il y a un gros problème de signalisation : il existe 4 accès au site mais aucun n'est vraiment matérialisé ! Enfin, il y a la menace d'obligation de fermeture du dimanche qui plane sur nous. Ici, 20 % du chiffre d'affaires est réalisé le dimanche !

Le Républicain : A quelles mesures concrètes doivent s'attendre les clients de la Croix-Blanche ?

P. J. : Dès 2007, le Val d'Orge a pris l'engagement de réaliser 4 nouveaux ronds-points sur le site (ndlr : qui n'en compte que deux). Il est également prévu d'aménager un site propre afin d'assurer un accès sécurisé aux piétons et cyclistes. Nous souhaitons également améliorer la signalisation et implanter des "totems de bienvenue"... Enfin, la création d'un site internet nous paraît indispensable ! ».

■ **Propos recueillis par David Berthelem**

En +

La Croix-Blanche en chiffres
La zone d'activités s'étend sur une surface de 70 hectares. Elle rassemble 286 entreprises : commerces et industriels confondus, soit 3 075 salariés. Le week-end, la fréquentation du site atteint 2 700 véhicules par heure...